

Fiche technique

Ribage spécial 41 Louis-Rustic pour l'intérieur

Description du produit Louis-Rustic 41 est une finition à prise rapide pour l'intérieur. L'application peut être travaillée à l'éponge ou à la brosse etc.

Composition

Liants: ciment blanc
 Additifs: granulés et farine de chaux
 Adjuvants: additif de rétention d'eau, entraîneur d'air, etc.

Champ d'application Le ribage spécial 41 est indiqué sur des supports minéraux, béton, panneaux divers etc. Des supports à base de plâtre, plâtre/chaux et panneaux de plâtre doivent être traités avec Grano-lan couche de fond ou d'un pont d'adhérence. Ce ribage est également adapté pour des locaux humides. Le ribage 41 est à peindre absolument.

Epaisseur de la couche Minimum: 2 mm

Consommation	<u>Granulométrie</u>	<u>Consommation</u>
	0.3 mm	env. 1.5 kg/m ²
	0.5 mm	env. 1.5 kg/m ²

Form de livraison Sac à 30 kg

Traitement

Addition d'eau par sac env. 14 litres
 Temps de traitement env. 20 minutes
 Ne pas travailler en dessous de +5° C

Ribage spécial 41 est appliqué à la main sur des supports solides, propres et secs. Appliquer la peinture de finition seulement après assèchement et carbonatation complet.

Remarques Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H315: Provoque des irritations cutanées.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

